

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DOMME - VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD

Lettre d'information aux habitants du territoire intercommunal

PRINTEMPS 2022

Le projet de
Plan local
d'urbanisme
intercommunal
est lancé



**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**
DOMME - VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD



LE MOT DU PRÉSIDENT



**“C’est ensemble
que nous
construisons l’avenir”**

La communauté de communes est heureuse de vous présenter le deuxième numéro de son bulletin d’information.

A peine sortis (espérons-le !) de la crise sanitaire, nous voilà confrontés à une conjoncture internationale compliquée, dont les conséquences impactent directement notre vie de tous les jours.

Ceci dit, quoi de neuf ?

Parmi les dossiers les plus importants, notons celui du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUi). De quoi s’agit-il ? D’un document qui détermine les conditions d’aménagement à l’échelle de nos 23 communes. Il est le fruit d’un travail et d’une concertation **entre élus et habitants** d’un même grand territoire. On ne travaille plus seulement pour sa commune mais en lien **avec le territoire voisin**. Dans le respect des règlements édictés par l’État. Un exemple ? L’État ne veut plus d’habitat dispersé, isolé, perdu dans la campagne. Car, en concentrant l’habitat, on diminue le coût lié à l’aménagement des réseaux, et on agit en faveur de la préservation naturelle de notre territoire. Nous avons l’exigence de devenir vertueux.

De même, le **Projet de territoire** élaboré par nos services, répond à la nécessité de savoir ce que nous voulons faire, engager et construire pour assurer nos communes d’un avenir meilleur pour tous. Ce document, sans jamais être figé, fixe des orientations tout en demeurant attentif aux changements que la vie impose.

Dans le domaine de l’enfance, nous agissons à travers des structures telles que la crèche ou les accueils de loisirs. De vrais projets d’animation et d’éducation guident notre action pour le meilleur de nos enfants.

Agriculture, tourisme, services et économie d’entreprises constituent aussi pour nous des axes essentiels de développement : culture de la vigne, pastoralisme, activités pleine nature, office de tourisme, action sociale, assainissement, voirie et zones d’activités économiques touchent des secteurs d’activités auxquels les élus locaux qui vous représentent s’investissent pleinement.

Somme toute, la communauté de communes travaille pour le présent, mais sur des prévisions à moyen et long terme. A cet égard, vous êtes invités à répondre à l’enquête qui vous est soumise en pages centrales. Car, c’est ensemble que nous construisons l’avenir.

Jean-Claude Cassagnole

Président
de la communauté
de communes
Domme-Villefranche-du-Périgord



SOMMAIRE

- 3 • **Un territoire, des communes**
- 4 • **Les actualités**
- 6 et 7 • **En projet**
- 8 • **Habitat**
- 9 • **Avec nos entreprises**
- 10 et 11 • **Notre territoire**
- 12 • **Terre d’accueil**
- 13 et 14 • **Avec vous**
- 15 • **Sur les chemins**
- 16 • **Agenda**

Communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord

Maison des communes
et des services publics
Le Bourg
24250 Saint-Martial-de-Nabirat

05 53 29 09 14
contact@comcomdv.fr

www.domme-villefranche-du-perigord.fr

Directeur de la publication

Jean-Claude Cassagnole

Conception, rédaction, mise en page

Service Communication de la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord

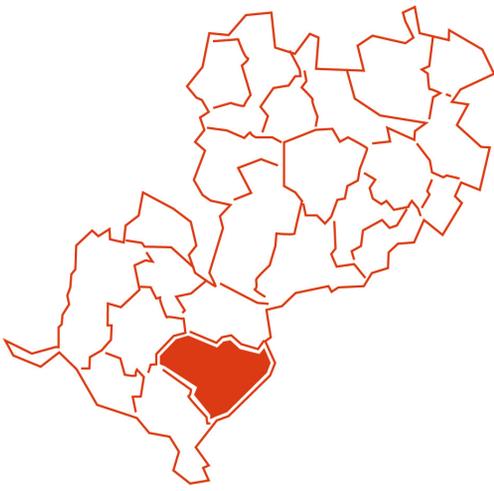
Crédits photo

Communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord

Illustrations graphiques

Une : Pikisuperstar • Icongreek26 • Sentavio • Rawpixel

Imprimé par
à 4500 exemplaires



*” Ici commence
le Périgord...”*

La commune dispose de tous les commerces et services essentiels : équipements publics culturels (le foyer rural comprenant une salle de cinéma/théâtre et une salle de danse, la bibliothèque) et sportifs (piscine municipale en juillet-août). Ils sont aménagés et entretenus par la commune et la communauté de communes (pour la salle de sport). La Maison de santé pluridisciplinaire de la comcom accueille notamment trois médecins généralistes.

Répondant à une demande des habitants, la municipalité a construit une maison intergénérationnelle, financée à 65 % par des aides de l'État, du Département et de la Région. Elle comprend neuf appartements et des espaces communs.

Côté voirie, la rue Saint-Martin est rénovée depuis quelques mois.

En projet

La municipalité porte des projets pour les mois et années à venir : l'adressage, l'aménagement d'un city park, la réfection des rues du Nord et du Midi et, dans un futur plus lointain, dynamiser le centre-bourg.

Le saviez-vous ?

Le marché aux cèpes de Villefranche est le plus ancien du Périgord. Il est organisé par la mairie en période de pousse.

Tous les propriétaires du massif forestier du secteur sont autorisés à y vendre leurs champignons. Il existe une charte de traçabilité.

Villefranche-du-Périgord

700

 Villefranchois(es)

Le maire
Claude Brondel

Mairie

05 53 29 91 44

mairie.vdp@wanadoo.fr

Consultez le site de la commune :

www.villefrancheduperigord.fr

Vous y retrouverez toutes les infos sur les associations, les horaires de la bibliothèque...



Villefranche se situe sur une crête, aux portes du Quercy, de l'Agenais et du Périgord

1261

Alphonse de Poitiers fonde la bastide de Villefranche, la plus ancienne du Périgord

1893

Après s'être nommée Villefranche d'Agenais puis Villefranche-de-Belvès, la commune est baptisée Villefranche-du-Périgord

1864

L'église de Notre-Dame de l'Assomption située face aux arcades et la halle aux colonnes toscanes, est construite selon les plans de Paul Abadie, architecte du Sacré Coeur à Montmartre.

Des rendez-vous toute l'année

Mars-avril-mai

**FESTIVAL DU THÉÂTRE
AMATEUR**

Le 8 mai et le 11 novembre

FOIRE COMMERCIALE

Le 13 juillet

**EMBRASEMENT DE L'ÉGLISE
ET FEU D'ARTIFICE**

Le 15 août

FÊTE COMMUNALE

Le 1er dimanche d'août

**TRAIL DU PAYS
DU CHÂTAIGNIER**

Le 3e samedi d'août

SALON DES ANTIQUITÉS

Le 3e week-end d'octobre

**RENCONTRE AUTOUR DE
LA CHÂTAIGNE ET DES SAVEURS**

Le dernier dimanche d'octobre

SALON DU CHOCOLAT

Les actualités

Aide aux entreprises : Faîtes-vous connaître !

Que ce soit pour faire face aux difficultés post-Covid ou pour investir dans le développement de votre activité : sachez que des aides locales existent, et que votre communauté de communes y participe financièrement !

1. Le Fonds de proximité et de solidarité

pour les commerçants, artisans et associations. Cette aide prend la forme d'un prêt à taux zéro ou d'une subvention.

☎ Renseignements auprès d'Initiative Périgord :
05 53 35 80 23 / initiative-perigord.fr

2. L'Action Collective de Proximité (ACP),

commune aux six communautés de communes du Périgord Noir, accompagne les entreprises artisanales et commerciales dans leur stratégie de développement à travers le versement de subventions.

☎ Contact : Rébecca Dain au 06 20 61 13 32 /
rebecca.dain@payspn.fr

Pour toute question, Aude Lapouge-Liquière, animatrice du Projet de territoire de la communauté de communes, est à votre disposition au 05 53 29 09 14 / a.liquiere@comcomdv.fr

Publicité et patrimoine : deux documents en préparation

En parallèle de son Plan local d'urbanisme intercommunal (lire pages 6-7), la comcom lance l'élaboration de deux autres documents : le **Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)** et le **Périmètre délimité des abords (PDA)**. Le premier encadre l'affichage publicitaire, le second reprend en partie les périmètres de protection existants autour des monuments historiques.

☎ Pour faire part de vos observations, consultez le registre de participation du public en page d'accueil du site domme-villefranche-du-perigord.fr

EN BREF

Luttons contre le frelon asiatique

Vous avez repéré chez vous un nid de frelons asiatiques ? C'est le moment d'agir car le printemps est la période idéale pour s'en débarrasser ! Bonne nouvelle : la communauté de communes peut régler la facture de la destruction de ce nid si vous contactez l'un de ces deux professionnels :

- Jean-François Brispot au 06 15 10 48 06

- Xavier Gigounoux au 06 85 40 79 00

Cette prise en charge financière ne concerne pas la destruction de nids de frelons européens ou de guêpes.

Une véloroute en création

Que l'on se déplace quotidiennement à vélo ou que l'on soit un touriste en balade, il sera bientôt possible de sillonner en toute sécurité la route qui sépare Florimont-Gaumier et Groléjac. La communauté de communes a, en effet, décidé de créer et d'aménager une véloroute sur cet itinéraire, l'objectif étant de rejoindre la véloroute voie verte reliant Sarlat et Cazoulès.



La sous-préfète en visite

La sous-préfète de Sarlat Nadine Monteil a sillonné notre territoire, le 3 mars dernier. Au programme : à Villefranche-du-Périgord, visite des locaux de la communauté de communes abritant l'Espace France Services et passage à la Maison de la Châtaigne. La représentante de l'État a ensuite rencontré les responsables d'entreprises en développement : Lafaure à Mazeyrolles et INOVA à Campagnac-lès-Quercy (voir p.9). Elle a terminé cette journée marathon à Florimont-Gaumier, pour une visite du gîte d'étape en travaux et de la Cave coopérative des vigneron des coteaux du Céou produisant le vin de Domme.

Pas facile de s'y retrouver dans la multitude d'acronymes que produit l'administration française !
À chaque numéro, on vous donne la définition de l'un d'eux.

EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.

Il est autonome avec un budget propre mais soumis à un contrôle de l'administration dont il dépend (l'État ou une collectivité territoriale). L'office de tourisme Périgord Noir - Vallée Dordogne (lire page 12) est un EPIC rattaché à notre communauté de communes ainsi qu'à la CC Vallée Dordogne - Forêt Bessède.

Budget primitif 2022



* dépenses cumulées de Fonctionnement et d'investissement du budget principal et des budgets annexes

La taxe sur la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

L'État a imposé le transfert de cette compétence, des communes vers l'intercommunalité. Pour être plus efficace, la CC a délégué celle-ci à quatre syndicats de rivière (Dordogne, Céou, Lémance et Dropt).

Son financement est assuré par la taxe GEMAPI, versée par le contribuable local, dont le montant est calculé par les services fiscaux en fonction des besoins financiers des quatre syndicats.

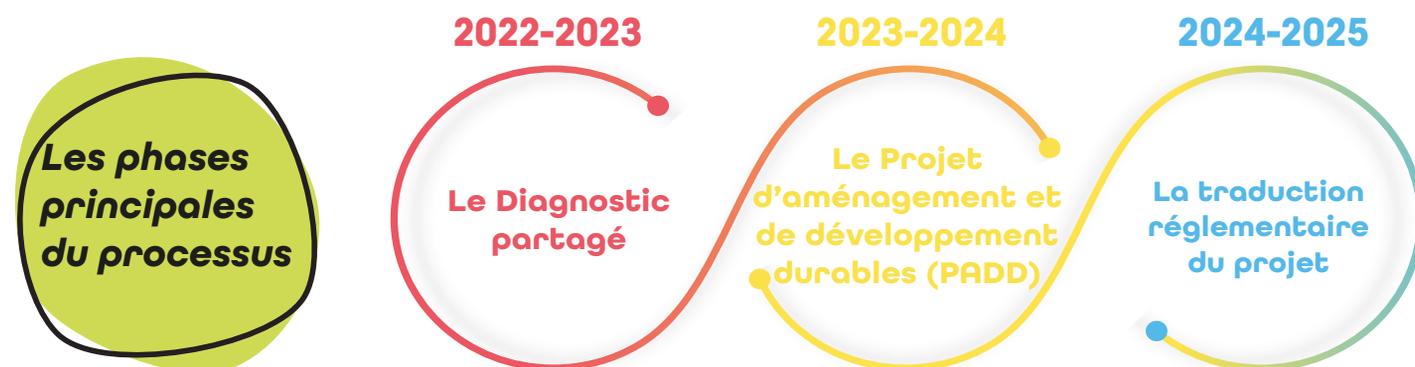
Recettes de fonctionnement



Plan local d'urbanisme intercommunal : le projet est lancé !

Le bureau d'études Karthéo a été retenu par les élus de la communauté de communes pour élaborer le Plan local d'urbanisme intercommunal. Cet acte signe le lancement officiel du PLUi.

Quelles sont les principales phases du processus d'élaboration auquel vous êtes invités à participer ?



Les phases principales du processus

Diagnostic partagé ?

État des lieux du territoire sous tous les angles (socio-démographie, habitat, équipements, patrimoine, économie, déplacements, environnement...)

PADD ?

Déclinaison concrète de la politique retenue pour le développement futur du territoire, au travers d'orientations précises et de choix des élus.

Traduction réglementaire du projet ?

Traduction des orientations du projet politique déterminant où et comment construire, complétée de plans de zonages, cartes qui subdivisent le territoire en secteurs avec des règles spécifiques pour chacune.



La parole est à vous !

La concertation est ouverte et le sera tout au long du processus.

Si vous avez des observations à transmettre, nous vous invitons à vous manifester le plus tôt possible, dès les phases de diagnostic partagé et d'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durables. Des outils sont d'ores-et-déjà à votre disposition et d'autres seront créés.

Les premiers outils de concertation

Le registre de participation du public

Accessible via notre site domme-villefranche-du-perigord.fr

La boîte à idées

Elle sera à disposition dans chacune des 23 mairies à partir de juin.

Les réunions publiques

Le 20 juin, 18h30, à la salle des fêtes de Cénac-et-Saint-Julien

Le 22 juin, 18h30, à la salle des fêtes de Mazeuyrolles

Le 23 juin, 18h30, à Bouzic

S'informer

1. Restez connectés !

Pour connaître l'avancée du projet, consultez notre site Internet. Vous y retrouverez des informations actualisées.

domme-villefranche-du-perigord.fr

2. Recevez des infos

Inscrivez-vous à la lettre d'information numérique pour recevoir des informations sur le travail accompli.

Inscriptions à communication@comcomdv.fr

QUESTIONS À...



Serge
Soullignac

Vice-président de la CCDV
en charge de l'urbanisme

Dans quel contexte s'élabore le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ?

Nous démarrons tout juste la première phase de son élaboration alors même que la loi Climat et résilience adoptée l'an dernier entend, pour lutter contre le changement climatique, réduire la consommation d'espace. Le rythme d'artificialisation devra être divisé par deux d'ici 2030 et l'arrêt net atteint d'ici 2050. Y déroger sera impossible puisque la loi renforce le suivi et le contrôle.

Quel rapport entre la consommation de l'espace et le changement climatique ?

L'étalement urbain n'est, certes, pas le premier facteur du changement climatique mais il y contribue

dans la mesure où l'aménagement territorial impacte toutes les activités humaines, en premier lieu les transports. Pas assez restrictives ou mal appliquées, les lois précédentes n'avaient pas permis de contenir cette artificialisation des sols.

C'est une vision de l'avenir ?

Oui. Le PLUi est le document de référence pour mener un développement efficient et respectueux de l'environnement du territoire, en se projetant dans les 10 ou 15 ans à venir. Ce n'est pas le résultat de la somme d'intérêts particuliers. L'intérêt général prime mais une concertation est mise en oeuvre pour que chacun puisse prendre part au débat car son élaboration amène à une réflexion collective. En ce sens, chacun peut s'approprier son territoire.

Guillaume Maïssa

Directeur d'étude
pour le bureau d'études
Karthéo



Présentez-nous Karthéo.

Nous sommes basés à Limoges et accompagnons depuis 20 ans les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. Nous travaillons plus particulièrement avec des collectivités périurbaines et rurales car nous aimons travailler en proximité directe avec les élus, afin de traduire avec eux leur projet pour le territoire en termes réglementaires.

À quoi sert un Plan local d'urbanisme intercommunal ?

Les autorisations d'urbanisme reposent sur des règlements d'urbanisme qui, du plus basique, applique les règles fondamentales du code de l'ur-

banisme, au plus complet, définit précisément la destination de chaque parcelle, comme pour un PLUi. Le PLUi est un outil de gestion qui permet de ne pas faire n'importe quoi, n'importe où, à l'heure où le changement climatique et la loi obligent les élus à réduire la consommation d'espace et à faire des choix. Ainsi, il aménage des poches, limitées, de zones à urbaniser et définit les marges de manœuvres à l'extérieur de ces zones.

Pourquoi son élaboration prend-t-elle des années ?

Chaque phase prend du temps, par exemple, le diagnostic dure 8 mois.

Pensez à la rénovation !

Améliorer la performance énergétique des logements tout en allégeant la facture des ménages : c'est l'enjeu de la rénovation de l'habitat. De nombreux dispositifs financiers - dont, localement, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - incitent les propriétaires à s'engager dans cette voie. Encore faut-il s'y retrouver et savoir, exactement, quels travaux entreprendre. Périgord Noir Rénov' vous y aide !

PÉRIGORD NOIR RÉNOV' : UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

05 53 45 44 62 de 9 h à 13 h, du lundi au vendredi
perigordnoir-renov.fr



Périgord Noir Rénov' vous renseigne sur l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat

UN SERVICE PUBLIC GRATUIT...

... porté par les six communautés de communes du Pays du Périgord Noir, dont la nôtre.

DEUX CONSEILLERS...

... vous accompagnent dans votre projet, pour des conseils techniques et financiers.

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - ÉCOHA : UNE AIDE LOCALE

Ce dispositif porté par trois communautés de communes dont la nôtre, est ouverte aux propriétaires occupants et bailleurs sous certaines conditions.

Pour quels projets ?

- ✓ économies d'énergies
- ✓ adaptation des logements
- ✓ réhabilitation de logements dégradés

 **132 %** les objectifs atteints en 2021

 **2,1 m €** de travaux réalisés

 **116** logements subventionnés sur 2 ans

Pour savoir si vous êtes éligible, le mieux est encore de vous renseigner !

✉ Contactez Périgord Noir Rénov'

Périgord Noir Rénov' et ÉCOHA vous donnent rendez-vous

Mercredi 29 juin

Truck de SOLIHA

Découvrez un logement adapté !

13h30-16h

Place du marché à Cénac

Samedi 17 septembre

Foire du Gabarier
à Castelnaud-la-Chapelle

Samedi 1er octobre

Salon de l'habitat
à Salignac-Eyvigues

Aidez-nous à mieux vous connaître !

La communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord et la Caisse d'allocations familiales (CAF) engagent un travail partenarial pour l'élaboration d'une convention territoriale globale (CTG).

Cette convention touche aux domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse mais concernera également des champs d'actions plus larges tels que la parentalité, la mobilité, l'accès aux droits, le logement etc...

L'objectif est de correspondre au plus près des besoins des habitants pour un meilleur accès à l'ensemble des services. C'est la raison pour laquelle la communauté de communes et la CAF souhaitent obtenir votre avis au travers de l'enquête "**Aidez-nous à mieux vous connaître**". Celle-ci rejoint notre volonté de vérifier auprès de vous l'adéquation entre les services existants et la réalité de vos besoins.

Votre contribution à cette démarche collective est essentielle à l'avenir et à l'amélioration des services proposés sur notre territoire. Plus vous serez nombreux à y répondre et plus nous obtiendrons une analyse précise de vos besoins. Nous vous remercions par avance du temps que vous voudrez bien y consacrer !

Comment nous retourner ce questionnaire ?

Dégrafez les huit pages du questionnaire et déposez-le, sous enveloppe (*lire page 8 de l'enquête*), dans la boîte aux lettres de votre mairie ou dans l'un des services de la communauté de communes : l'Accueil de loisirs les Vitarelles à Castelnau-la-Chapelle, l'Accueil de loisirs Les P'tits Loups à Villefranche-du-Périgord, la crèche à Cénac-et-Saint-Julien, le siège à Saint-Martial-de-Nabirat ou l'antenne de la communauté de communes à Villefranche-du-Périgord (locaux de France Services).

Si vous préférez y répondre directement en ligne, rendez-vous sur le site de la CCDV
www.domme-villefranche-du-perigord.fr

Pour y accéder directement :



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Vous êtes :

Allocataire CAF Allocataire MSA Aucun des deux

2. Dans quelle commune résidez-vous ? _____

3. Quelle est votre situation familiale ?

En couple (marié ou non) Séparé(e) / divorcé(e)
 Famille monoparentale Célibataire sans enfant Veuf / Veuve

4. Combien de personnes résident dans votre foyer (y compris vous) : _____

5. Quelle est la situation actuelle des personnes de + de 18 ans composant votre foyer ?

<i>Merci de cocher la case correspondante</i>	Activité professionnelle	Recherche d'emploi	À la retraite	En formation, étude	Non actif (sans emploi et n'en recherche pas)
Adulte 1					
Adulte 2					
Adulte 3					
Adulte 4					

6. Pour vous, est-il facile de trouver un emploi quand on habite le territoire ? Oui Non

Si non, qu'est-ce qui, selon vous, rend difficile cette recherche d'emploi ? _____

MOBILITÉ

7. Combien de km y a-t-il entre votre domicile et le lieu de travail des actifs du foyer ?

1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____

8. Quelles sont les communes des lieux de travail des principaux actifs du foyer ?

1. _____ 2. _____

9. Combien de véhicule(s) motorisé(s) possédez-vous pour vous déplacer avec votre famille ?

0 1 2 3 et +

10. Combien y-a-t-il de km entre votre domicile et les établissements scolaires de vos enfants, si concerné ? 1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____

11. Vos enfants bénéficient-ils des transports scolaires, si concerné ? Oui Non

Si non, pour quelle(s) raison(s) ? _____

LOGEMENT ET INCLUSION NUMÉRIQUE

12. Dans quel type de logement vivez-vous ?

Maison Appartement Autre (précisez) : _____

13. De ce logement, vous êtes ?

Propriétaire Locataire Autre (précisez) : _____

14. Depuis combien de temps résidez-vous dans ce logement ?

Moins de 3 ans Entre 4 et 10 ans Depuis plus de 10 ans Depuis toujours

15. A-t-il été facile de trouver un logement répondant à vos critères sur le territoire ?

Oui Non

16. Quelles difficultés éventuelles avez-vous rencontré ou rencontrez-vous toujours dans votre recherche de logement ? _____

17. Votre logement est-il adapté aux besoins de votre famille ? Oui Non

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

- Insalubrité Nuisances sonores Coût de l'entretien du logement
 Accessibilité du logement Factures d'énergie trop élevées
 Logement trop grand Problème de voisinage Logement trop petit
 Isolation Équipement du logement Éloignement des services dits essentiels
 Autre (précisez) : _____

18. Dans votre logement, avez-vous accès à une connexion internet ? Oui Non

19. Est-il facile pour vous d'effectuer vos démarches administratives ? Oui Non

Si non, quelles difficultés rencontrez-vous ?

- Nous ne trouvons pas le bon interlocuteur Problèmes de mobilité
 Manque d'équipement informatique pour effectuer les démarches en ligne
 Manque de formation / d'accompagnement dans l'aide aux démarches en ligne
 Autres (précisez) : _____

20. Connaissez-vous les formations au numérique proposées aux seniors par la communauté de communes ? Oui Non

Si vous les connaissez, quels sont les freins vous empêchant de vous inscrire ?

- Le coût des outils Je n'ai pas confiance en Internet Je ne suis pas compétent pour acheter les outils
 Je n'en ai pas besoin

21. Connaissez-vous les Espaces France Services (anciennement Maisons de services au public situées à Saint-Martial-de-Nabirat et Villefranche-du-Périgord), service de la communauté de communes qui vous accompagne dans vos démarches administratives ?

- Oui, mais je n'y suis jamais allé(e) Oui et je suis usager du service Non

22. Pour quelles raisons n'utilisez-vous pas ce service ?

- Les horaires d'ouverture ne me conviennent pas Trop éloigné de mon domicile
 Je ne sais pas très bien de quoi il s'agit Autres (précisez) _____

CADRE DE VIE

23. Généralement, dans quelle commune vous rendez-vous pour effectuer vos courses au quotidien ? _____

24. À quel rythme pratiquez-vous des activités en famille ?

- 1 fois par semaine 1 à plusieurs fois par mois
 1 à plusieurs fois par an Jamais

25. Quelles activités pratiquez-vous (randonnée, cinéma, jeux de société, bibliothèque...)?

26. Dans quelle(s) commune(s) pratiquez-vous ces activités ? _____

27. Si vous ne pratiquez pas d'activités en famille, quels en sont les motifs principaux :

- Manque de temps Manque de moyen de locomotion
 Coût trop élevé Autres (précisez) : _____

28. Trouvez-vous, à proximité de chez vous, ce qu'il vous faut en terme de :

- > Lien social Oui Non
- > Proposition culturelle Oui Non
- > Proposition sportive Oui Non
- > Accueil des nouveaux arrivants Oui Non

29. Ressentez-vous un manque de lieu (x) de socialisation dans votre commune ou à proximité ?

- Oui Non

30. Que manque-t-il, selon vous, en matière culturelle, sportive, sociale ? _____

31. Comment vous sentez-vous dans votre environnement social ?

- Inclus, j'ai trouvé ma place Exclu, c'est difficile de trouver ma place

32. Les relations sociales que vous entretenez sur le territoire sont-elles principalement avec :

- Des membres de votre famille Des amis Des voisins
- Des associations Autres (précisez) _____

33. Pratiquez-vous une ou des activité(s) ? (Sportives, culturelles, associatives etc.)

- Oui, une activité culturelle Oui, une activité sportive Non

Si non, pour quelles raisons ?

- Je ne connais pas les associations Je n'ai pas de moyens de transport
- Le coût est trop élevé Les activités proposées ne me plaisent pas
- Les horaires ne me conviennent pas Les lieux d'activités sont trop éloignés de mon domicile

Autres (précisez) : _____

34. Où pratiquez-vous principalement vos activités (nom de la commune) ? _____

35. Faites-vous partie d'une association (plusieurs choix possibles) ? Je suis bénévole régulier

- Je suis bénévole occasionnel Je suis bénévole administrateur ou membre du bureau
- Oui, je suis adhérent pour pratiquer une activité Non, j'aimerais bien mais je ne sais pas à qui m'adresser

Non, cela ne m'intéresse pas

36. Participez-vous aux manifestations ponctuelles (événements, fêtes d'écoles, de village, concerts etc.) sur votre territoire ?

Oui, la ou lesquelles ? _____

Non, pour quelle(s) raison(s) ? _____

ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

37. Êtes-vous aidant auprès d'une ou plusieurs personnes dépendantes (personne(s) âgée(s) et/ou en situation de handicap) ? Oui Non

38. Seriez-vous intéressé en tant qu'aidant par les actions de soutien suivantes :

- Des solutions de répit pour les aidants
- Un accès clair et unique à l'information sur les dispositifs et ressources existants
- L'organisation de temps d'échanges avec les aidants
- L'organisation de temps d'échanges avec des professionnels

39. Que manque-t-il selon vous pour atténuer l'isolement des personnes âgées sur le territoire ?

PARENTALITÉ

(Si vous n'avez pas d'enfants, vous pouvez passer directement à la question n°68)

40. Nombre d'enfants dans le foyer par tranche d'âge :

ÂGE	NOMBRE	ÂGE	NOMBRE
0 - 3 ans		15 - 17 ans	
3 - 5 ans		18 - 21 ans	
6 - 11 ans		+ de 21 ans	
12 - 14 ans			

41. Dans quelle(s) commune(s) votre/vos enfant(s) sont ou seront-ils scolarisés ?

42. Quelles activités votre (vos) enfant(s) pratique(nt)-t-il(s) en dehors de l'école ?

Culturelle Sportive Aucune Autres (précisez) : _____

Sur quelle(s) commune(s) ? _____

Si non, pour quelles raisons :

Les activités proposées ne plaisent pas Manque de moyens de locomotion

Le coût est trop élevé Les lieux d'activités sont trop éloignés de votre domicile

Autres (précisez) : _____

43. Quels services de l'enfance connaissez-vous sur notre territoire ?

La crèche La Courte échelle La micro-crèche de Groléjac

L'accueil de loisirs Les Vitarelles L'accueil de loisirs Les P'tits Loups

Le Relais d'assistantes maternelles (RAM) / devenu Relais Petite enfance (RPE)

L'Espace Jeunes

44. Comment les avez-vous connus ?

Le bouche à oreilles En cherchant sur Internet Par ma mairie

À l'école Autres (précisez) : _____

45. Vous avez des enfants mais vous ne fréquentez aucun de ces établissements car :

Vous n'êtes pas intéressé(e) Les horaires ne sont pas adaptés

Ils sont trop éloignés de votre domicile Ils sont trop éloignés de votre travail

Autres (précisez) : _____

46. Avez-vous des difficultés à articuler vie professionnelle et personnelle et si oui, quelles sont ces difficultés ?

De trop nombreux déplacements Des tarifs des services de garde et d'accueil péri et extrascolaires trop élevés

Des horaires des services peu adaptés Des horaires de travail trop spécifiques (tôt le matin, tard le soir)

Autres (précisez) : _____

47. Rencontrez-vous parfois des difficultés éducatives avec vos enfants ? Oui Non

48. Auprès de qui trouvez-vous des réponses ou conseils pour faire face à ces difficultés ?

- Professionnels de la petite enfance du territoire
(crèche, assistante maternelle, Relais petite enfance) Professionnels des accueils de loisirs
- Professionnels de santé Assistante sociale
- Professionnels des écoles Entourage amical ou familial
- D'autres parents Je n'ai pas connaissance de lieu ou de personnes ressources
- Autres (précisez) : _____

49. En tant que parents, seriez-vous intéressés par des interventions et/ou temps d'échanges portant sur :

- L'éducation des enfants L'équilibre vie familiale / vie professionnelle
- Le jeu avec l'enfant La scolarité La parentalité dans un couple séparé
- Les addictions (alcool, drogue, écrans...) L'adolescence La communication avec vos enfants
- Autres (précisez) : _____

50. Quel(s) format(s) vous conviendrait(en)t le mieux pour ces actions ? (Plusieurs sélections possibles)

- Des groupes d'échanges et de partage entre parents
- Des groupes d'échanges et de partage entre parents accompagnés de professionnels
- Des conférences, des débats autour de la parentalité
- Des ateliers / activités parents-enfants
- Autre format (précisez) : _____

51. Si vous êtes une personne seule avec enfants, rencontrez-vous des difficultés spécifiques relatives à votre situation familiale (ex : Lieu d'accueil d'enfants différents, problématiques de garde etc...) ? _____

PETITE ENFANCE (0 - 3 ANS)

52. Quels sont vos besoins de garde pour votre enfant de 0 à 3 ans ? (Plusieurs sélections possibles)

- Quotidiens (du lundi au vendredi) 3 à 4 jours par semaine Aléatoires
- 1 à 2 jours par semaine Les week-ends Horaires spécifiques (tôt le matin et tard le soir)
- Je n'ai pas de besoin Autres (précisez) : _____

53. Quel(s) moyen(s) de garde utilisez-vous ?

- La crèche Les amis et voisins Une assistante maternelle La famille
- Les baby-sitters Aucun
- Je suis en congé parental Autres (précisez) : _____
- Dans quelle commune se situe votre mode de garde ? _____

54. Êtes-vous satisfait de ce mode de garde ? Oui Non

Pour quelle(s) raison(s) ? _____

55. Avez-vous déjà dû renoncer à un mode de garde pour :

- > Des raisons financières ? Oui Non
- > Des raisons de place ? Oui Non
- > Des raisons d'amplitude des plages horaires ? Oui Non
- > Des raisons d'éloignement géographique du service envisagé ? Oui Non

56. Question réservée aux foyers du villefranchois : dans la mesure où il n'existe pas de crèche sur le secteur du villefranchois, en utiliseriez-vous une s'il en existait sur la commune de :

- Villefranche-du-Périgord Loubéjac Mazeyrolles
- Saint-Cernin-de-l'Herm Pas de besoin

57. Quels horaires vous conviendraient le mieux ? _____

ENFANCE (3 - 11 ANS)

58. Quels sont vos besoins de garde pour votre / vos enfant(s) ? (Plusieurs sélections possibles)

- Avant l'école Après l'école Les mercredis
 Les petites vacances scolaires Les vacances d'été Je n'ai pas de besoin
 Autres (précisez) : _____

59. Quel(s) service(s) et/ou moyens de garde utilisez-vous pour votre / vos enfant(s) ?

- Accueil de loisirs des P'tits Loups à Villefranche-du-Périgord La famille et amis
 Les garderies Accueil de loisirs Les Vitarelles à Castelnaud-la-Chapelle
 Les baby-sitters Aucun
 Autres (précisez) : _____

60. Diriez-vous que les accueils de loisirs sont :

- > Adaptés aux besoins et aux envies de votre enfant Oui Non
> Adaptés à vos horaires Oui Non
> Facilement accessibles en transport Oui Non
> Accessibles financièrement Oui Non

61. Êtes-vous satisfait de manière générale de l'offre proposée par les accueils de loisirs ?

- | Pas du tout satisfaisant | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Tout à fait satisfaisant |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Accueil de loisirs Les Vitarelles | <input type="checkbox"/> | |
| Accueil de loisirs Les P'tits Loups | <input type="checkbox"/> | |
- Pour quelle(s) raison(s) ? _____

62. Rencontrez-vous des difficultés pour inscrire votre/vos enfant(s) ? Oui Non

63. Si oui, quelles sont-elles ? Si autre, précisez votre réponse

- Raisons financières Éloignement géographique de la structure
 Manque de place Amplitude des plages horaires d'accueil de l'enfant
 Autre (précisez) : _____

JEUNESSE (+ de 11 ANS)

64. Votre/vos enfants serai(en)t-il(s) intéressé(s) pour participer à un séjour de jeunes ?

- Oui Non

65. Quels sont les centres d'intérêts de votre / vos enfant(s) ?

- Les sorties et jeux entre amis Le sport La musique
 La lecture Les jeux-vidéos Les arts visuels (dessin, peinture...)
 Le théâtre Les réseaux sociaux La nature / l'environnement
 Autres (précisez) : _____

66. Votre enfant a-t-il déjà fréquenté l'Espace Jeunes ou participé à des actions à destination des adolescents organisées sur le territoire ? Oui Non

Si oui, êtes-vous satisfait de l'offre proposée par l'Espace Jeunes ?

- | Pas du tout satisfait | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Tout à fait satisfaisant |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | <input type="checkbox"/> | |

Pour quelle(s) raison(s) ? _____

67. Pour les jeunes, quels seraient selon vous les besoins à développer sur le territoire ?

La mobilité Les activités culturelles Un lieu pour se retrouver

Les équipements de loisirs et sportifs L'accès aux outils numériques

Autres (précisez) : _____

IDÉES ET SUGGESTIONS

68. En quelques mots, comment qualifieriez-vous le territoire à une famille qui souhaiterait emménager ?

69. Avez-vous des propositions à nous faire part en termes d'améliorations et d'idées d'avenir pour le territoire ?

70. Par quel moyen souhaiteriez-vous être informés des activités de la communauté de communes ?

Email Site internet Réseaux sociaux Boîte aux lettres

Autres (précisez) : _____

Nous vous remercions d'avoir participé à cette enquête. Les données transmises seront toutes utilisées de manière anonyme.

Si vous acceptez d'être contacté pour la suite de cette enquête et, plus généralement, pour recevoir des informations sur la communauté de communes, laissez-nous votre adresse email :

Le Responsable de traitement des données personnelles traitées dans le cadre du présent questionnaire est la communauté de communes Domme-Villefranche-du-Périgord représentée par son Président dont l'adresse est Maison des communes et des services publics – Le Bourg 24250 Saint-Martial-de-Nabirat.

L'enquête « Aidez-nous à mieux vous connaître » a pour objectif de connaître les besoins des habitants et améliorer les services dans divers domaines : social, enfance/jeunesse, logement, mobilité... Elle est anonyme mais le croisement entre certaines réponses pourrait amener à vous identifier. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'insérer le questionnaire dans une enveloppe avant de le déposer en mairie.

Ce questionnaire repose sur la base de votre consentement. En cas de non consentement de votre part, le présent questionnaire ne pourra pas être rempli.

Les destinataires de vos données personnelles sont les suivants : service Enfance/Jeunesse, service Projet de territoire, service Communication de la communauté de communes. Le diagnostic établi sera transmis à la Caisse d'allocations familiales.

La durée de conservation de vos données personnelles par la communauté de commune est uniquement égale au temps de traitement nécessaire de vos réponses.

Pour l'inscription à notre lettre d'information, votre adresse mail est conservée jusqu'au retrait de votre consentement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous disposez aussi, sous réserve des limitations prévues par les textes, d'un droit à l'effacement, d'un droit d'opposition ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Enfin, vous disposez d'un droit de retirer à tout moment votre consentement, en vous adressant à la communauté de communes Domme – Villefranche-du-Périgord à l'adresse suivante : Maison des communes et des services publics – Le Bourg 24250 Saint-Martial-de-Nabirat ou en envoyant un mail à contact@comcomdv.fr

Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données, en contactant le délégué à la protection des données aux coordonnées ci-dessous, en précisant lors de votre demande le nom de la structure auprès de laquelle vous exercez vos droits :

ATD 24, 2 place Hoche, 24000 PÉRIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je reconnais avoir pris connaissance des mentions d'informations sur le traitement de mes données personnelles dans le cadre du présent questionnaire.

Je souhaite, par ailleurs, m'inscrire à la lettre d'information mensuelle ou bi-mensuelle de la Communauté de communes et note que je pourrai à tout moment retirer mon consentement en le faisant savoir par mail à communication@comcomdv.fr

L'avenir de la vigne conforté



Les parcelles acquises se situent tout autour du chai.

La communauté de communes (CCDV) a acquis 3,5 hectares de vignes à proximité directe du chai de la Cave coopérative des vignerons des coteaux du Céou, à Florimont-Gaumier.

Cet achat fait suite au départ à la retraite des anciens propriétaires et vise à s'assurer de la pérennisation de l'activité viticole sur ces parcelles, actuellement exploitées

pour produire le Vin de Domme.

Du point de vue financier, c'est une opération blanche : sur les 45 000 € investis, la CCDV a reçu 27 000 € de la Région et du Département. La somme restante sera amortie par l'augmentation du loyer versé par la Cave coopérative à la CCDV, la location des parcelles acquises s'ajoutant à celle du chai.

Anticiper

l'extension de la zone de Pech Mercier

Il est des hasards qui font bien les choses : alors que tous les lots de l'extension de la zone d'activité économique (ZAE) de Pech Mercier avaient trouvé preneur, une propriété de 12 hectares jouxtant la zone était mise en vente.

Saisissant l'opportunité d'acquérir ces terrains afin d'anticiper l'accueil de nouvelles entreprises, les élus ont validé leur acquisition à hauteur de 285 000 € hors taxes.



La sous-préfète Nadine Monteil chez l'entreprise Lafaure...

LAFASURE. Pour concrétiser la commercialisation d'une nouvelle gamme de produits à base d'argile bentonite nécessitant la création d'un nouveau site de production, l'entreprise Lafaure de Mazeyrolles a acquis une parcelle de 2 hectares dans la zone d'activité économique des Pierres-Blanches, gérée par la CCDV.



... et chez INOVA !

INOVA. La communauté de communes a délégué exceptionnellement au Département sa compétence d'aide à l'investissement immobilier des entreprises afin que le fabricant de cuisines INOVA, installé à Campagnac-lès-Quercy, bénéficie d'un soutien financier départemental dans la reconstruction de son site de production détruit par un incendie en avril 2021.

Projet de territoire : une précieuse feuille de route

De façon volontariste, la communauté de communes a initié en 2016 la réalisation d'un Projet de territoire. Ce document de référence oriente les choix des élus.

La première étape, celle de l'état des lieux du territoire, avec ses atouts et ses contraintes, a été conduite de manière collaborative, avec les élus et les acteurs socio-économiques. De cette démarche est ressorti un diagnostic, qui a permis de définir des enjeux et un plan d'actions.

Ainsi, les actions menées coïncident avec les besoins du territoire et les attentes de la population.

L'intérêt d'un projet de territoire

1

Se donner des priorités

Le projet de territoire suit trois axes stratégiques :

- * Attractivité du territoire - Dynamisme économique
- * Identité du territoire
- * Solidarité - Bien-vivre ensemble

Ces axes se déclinent en actions

2

Être crédible

La communauté de communes est en mesure de décrocher des financements.

Elle collabore avec des partenaires pour permettre la réalisation de certaines actions qu'elle ne pourrait mener seule.

3

Être cohérent

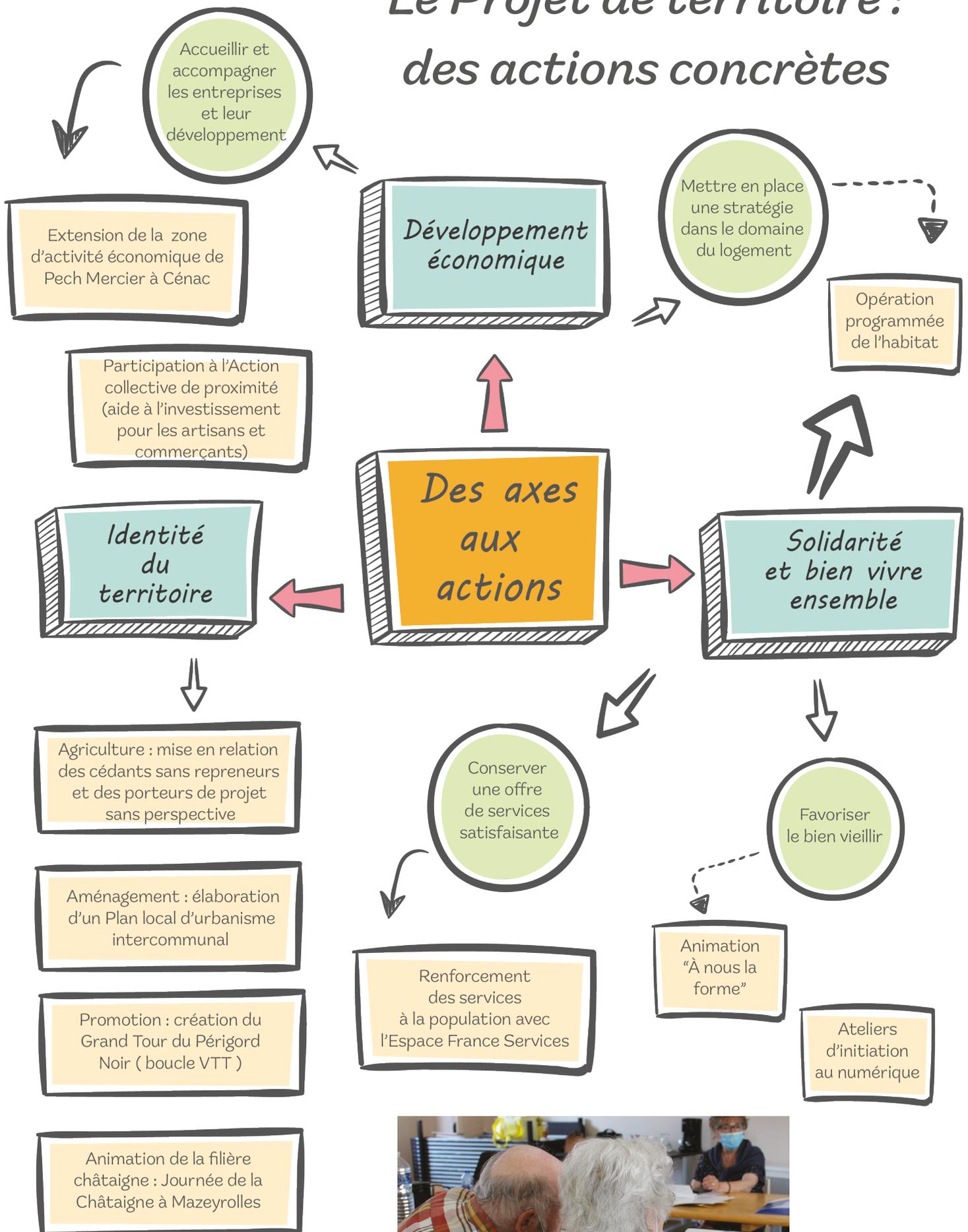
Les actions menées sont cohérentes avec les objectifs fixés et les politiques exercées par les communes ainsi qu'à une échelle plus vaste (par exemple le Pays du Périgord Noir)

Certaines actions sont transversales, elles relèvent de plusieurs axes stratégiques. C'est le cas de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Le Projet de territoire est amené à évoluer lorsque la comcom' acquiert des compétences ou intègre de nouveaux enjeux.

La comcom' étudie par exemple à l'heure actuelle son rôle envers le massif forestier.

Le Projet de territoire : des actions concrètes



Les ateliers numériques seniors.

Terre d'accueil

La marque Qualité Tourisme en ligne de mire



La marque Qualité Tourisme est la seule que l'État attribue aux professionnels du tourisme* pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations.

L'évaluation porte sur des critères de qualité d'accueil et de services : la chaleur de l'accueil ; l'attention du personnel ; la maîtrise des langues étrangères ; la personnalisation des prestations ; la clarté et la précision des informations ; la propreté et le confort des locaux.

L'Office de tourisme Périgord Noir

Vallée Dordogne s'est donné pour objectif d'obtenir cette distinction avant cet été. Le pré-audit qui s'est déroulé en janvier est encourageant.

Le 3^e Office de tourisme de Dordogne labellisé ?

Il deviendrait ainsi le 3^e du département à être estampillé Qualité Tourisme après ceux de Périgueux et de Sarlat. Croisons les doigts !

* hébergements, restauration, lieux de visite, activités sportives et de loisirs... et offices de tourisme !

Fusion

L'Office de tourisme Périgord Noir - Vallée Dordogne est né de la fusion entre notre office de tourisme et celui de la communauté de communes Vallée Dordogne - Forêt Bessède (Belvès et Saint-Cyprien).

Il compte six bureaux d'information, dont ceux de Villefranche, Daglan et Domme.

Le Café de la Grotte, pour vous servir



Jamais à court d'idées, l'équipe de l'office de tourisme a créé une activité en basse saison profitable à la fois aux touristes et aux habitants. Le "Café de la grotte" a, ainsi, ouvert du 1^{er} février au 30 mars, pour inviter les visiteurs de la grotte à prendre place autour d'une table et déguster des mets du terroir vendus dans la boutique de l'office.

Bilan 2021 positif malgré la crise

Sans surprise, la crise sanitaire a déstabilisé l'activité de l'Office du tourisme.

Les modalités d'accueil du public ont été totalement repensées par l'équipe, qui, sans se laisser abattre, a introduit de nouvelles pratiques, le contrôle des pass sanitaires notamment.

Le bilan s'avère néanmoins positif en ce qui concerne la mission la plus visible de l'office du tourisme : l'accueil.

La fermeture des frontières a, certes, eu un impact sur la fréquentation étrangère et notamment néerlandaise mais a, dans le même temps, favorisé la venue des touristes français.

L'appui d'une campagne de promotion nationale a aidé la Dordogne à se hisser en deuxième place de leurs destinations privilégiées. La participation de Domme à l'émission "Le Village préféré des Français" a apporté une visibilité supplémentaire.

128 359

visiteurs en 2021

(+ 6660 par rapport à 2020)

Visite insolite à la crèche

Chien, lapin, poule, cochons d'Inde et même chinchilla rendent visite chaque mois aux enfants de la crèche gérée par la communauté de communes, située à Cénac-et-Saint-Julien.

Dans les rires, les tout-petits observent, caressent, nourrissent et jouent avec ces animaux au caractère docile et peu farouches.

Les liens se tissent

Marine Renaudin, intervenante de l'association Ancre formée à l'Institut de zoothérapie AGATEA, explique les vertus de la médiation par l'animal.

"Il y a d'abord la découverte de sensations nouvelles par le toucher, l'odeur. Grâce à la relation établie avec l'animal, on agit sur la motricité fine, la concentration, sur les relations sociales et les notions de partage, de responsabilité, de



confiance... Tout se passe en douceur et si un enfant a peur, on ne force jamais."

D'une séance à l'autre, les liens se tissent et chacun est content de se revoir !

Nouveau souffle à l'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes porté par la comcom a ouvert à Daglan en octobre dernier.

Ce nouveau service accueille des ados pendant les vacances scolaires et leur permet de participer à des activités sportives et culturelles variées. Depuis les vacances de la Toussaint, un petit groupe d'ados s'est constitué et on peut dire qu'ils ont bien profité des activités proposées : journée à Brive, sortie à la patinoire, activité roller... !

Pour permettre à un maximum de jeunes du territoire d'en bénéficier, un système de navette est mis en place depuis Cénac et Villefranche.



📞 Infos et inscriptions au 06 75 92 54 21 / espacejeunes@comcomdv.fr

Changements

de directions

Charlotte Dorlet



Charlotte Dorlet coordonne toutes les structures du service Enfance / Jeunesse. Elle pilote et met en oeuvre la Convention territoriale globale.

Anaïs Lucher



Autrefois directrice adjointe de la crèche, Anaïs Lucher en est désormais la directrice.

Benjamin Laporte



Benjamin Laporte est devenu le directeur de l'Accueil de loisirs Les P'tits Loups à Villefranche et responsable de l'Espace Jeunes.

Avec vous

Espace France Services : efficace et indispensable



Marie Deviers vous accueille à Saint-Martial-de-Nabirat.



Clémentine Laval vous accueille à Villefranche-du-Périgord.

Service de la communauté de communes lancé il y a un an, l'Espace France Services satisfait pleinement les habitants en quête d'un accompagnement dans leurs démarches auprès d'opérateurs administratifs : finances publiques (impôts), caisses de retraite, Caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi, Caisse primaire d'assurance maladie, pour les principaux.

Depuis peu, un soutien dans les demandes d'aides à la rénovation de l'habitat est apporté, en lien avec le déploiement de la plate-

forme Périgord Noir Rénov'. Avec efficacité et bienveillance, deux agents accompagnent le public, principalement sur le numérique, la plupart des démarches s'effectuant en ligne. Pour les situations plus compliquées, "nous avons des interlocuteurs directs dans les organismes", étaye Marie Deviers, agent France Services à Saint-Martial.

☎ Saint-Martial 05 53 31 69 37 /
Villefranche 05 53 59 47 72
Horaires d'ouverture sur
domme-villefranche-du-perigord.fr

693
demandes en 2021
2
agents
employés par la communauté
de communes



Aidez-nous à mieux vous connaître !

Vous avez quelques minutes devant vous ? Répondez à notre enquête publiée en pages centrales de ce numéro ! Vos réponses nous aideront à faire coïncider vos besoins et nos services, dans le cadre de l'élaboration d'une Convention territoriale globale passée avec la Caisse d'allocations Familiales.

Une fois le questionnaire rempli, insérez-le dans une enveloppe que vous pourrez déposer dans la boîte aux lettres de votre commune.

Vous pouvez également le compléter en ligne sur domme-villefranche-du-perigord.fr

MERCI DE VOTRE AIDE !

EN BREF

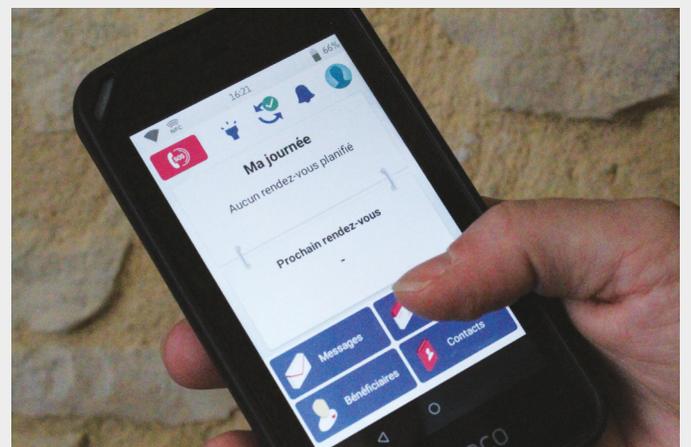
Travaillez pour la comcom' !

La comcom recrute régulièrement des aides à domicile.

En saison estivale, elle cherche aussi des animateurs enfance/jeunesse, alors à vos CV !

☎ Plus d'infos sur domme-villefranche-du-perigord.fr à la rubrique Espace Emploi

Le CIAS se modernise



Le Centre intercommunal d'action sociale a investi dans la télégestion. En pratique, chaque aide à domicile est équipée d'un boîtier avec lequel elle badge à son arrivée et à son départ du domicile. Ce gain de temps appréciable lui permet de consacrer 100 % de son temps de présence au service du bénéficiaire et lui évite des déplacements au bureau.

La Boucle des Fontaines à Lavaur



*La suggestion
du service Loisirs / Nature*

Le service Loisirs / Nature de la communauté de communes aménage et entretient 1155 km de parcours balisés sur les 377 km² du territoire.

LES SENTIERS DU PAYS DU CHATAIGNIER



... à Lavaur,

sur les pas de Martine, la botaniste



Flore, faune, anges et Templiers

Un chemin dans les contrastes de la nature et des émotions, entre ombre et soleil, dans la lumière blanche presque méditerranéenne et les fluorescences d'un sous-bois humide.

Savant et rêveur à la fois, vous rapporterez vos découvertes en imaginant la vie intime de la forêt. Vous n'êtes pas seul dans cette promenade... Faune, flore, des anges et même les Templiers vous accompagnent.

La boucle Les Fontaines - Sur les pas de Martine la botaniste est l'un des neuf sentiers thématiques du Pays du Châtaignier.

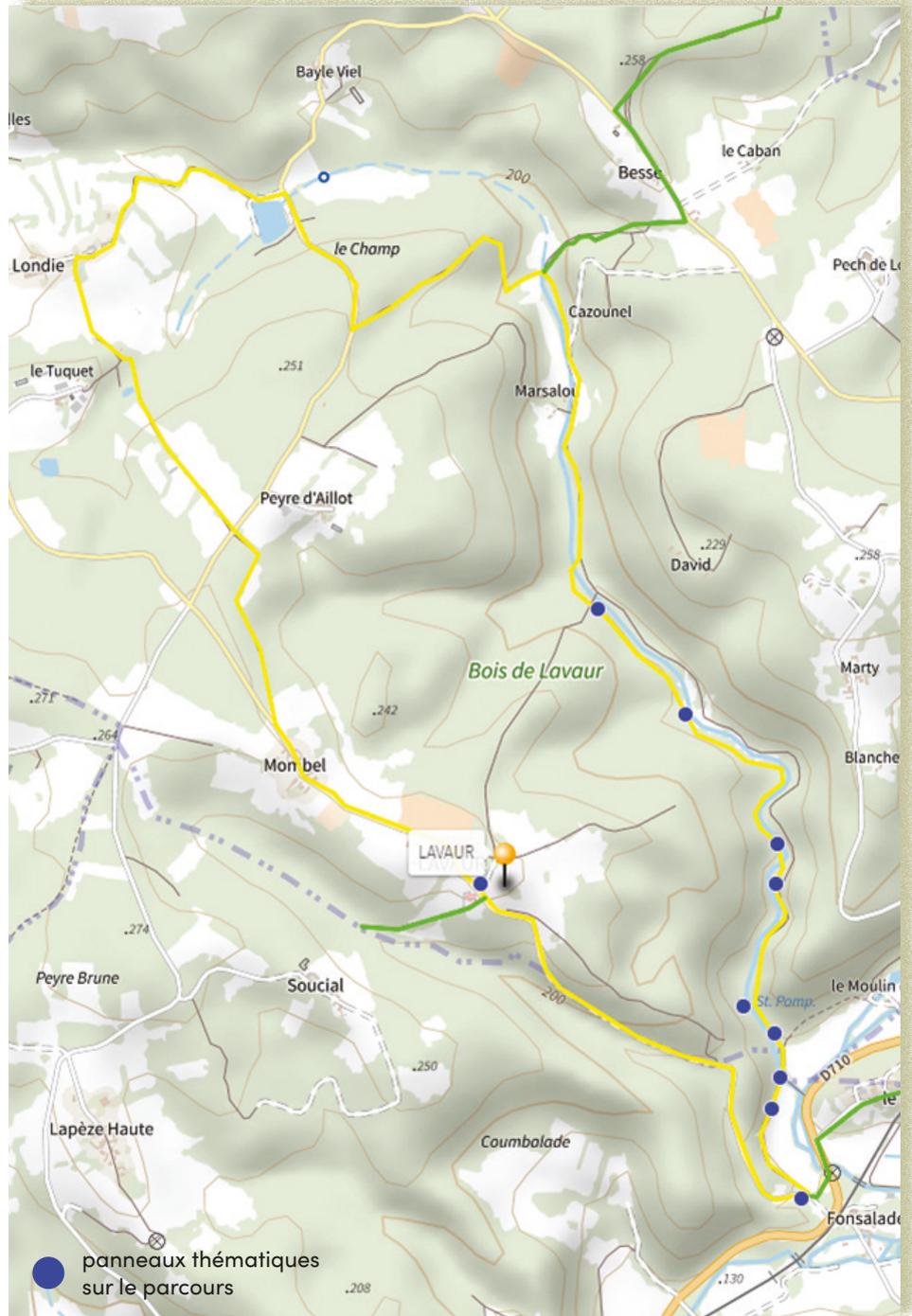
Départ de la mairie



2 h



+ 177 m



Le pas à pas



Au départ des randonnées, descendre la route vers la D710 puis, juste avant le carrefour, prendre la piste à gauche qui longe les falaises. Poursuivre en sous-bois et rejoindre Marsalou puis la jonction des randonnées. Prendre à gauche le chemin sinueux qui monte dans le bois et rejoindre la route. Prendre à droite sur 300 m puis la piste à gauche sur 50 m. Prendre le chemin large en herbe à droite. Poursuivre sur ce chemin jusqu'au lieu-dit La Londie. Dans le hameau, prendre le chemin à gauche et continuer votre balade en direction de Peyre-d'Aillot et Mombel. Rejoindre Lavaur par la route.

AGENDA

04, 05 / 06

Fête de la Saint-Clair

Domme

05/06 - 9h à 18h

Vide-dressing

Mazeyrolles, salle des fêtes

10/06 - 20h

Présentation des Éditions du Ruisseau

Domme, salle de la Rode

16/06 - 16h

Premier marché estival

Castelnaud-la-Chapelle

Fêtes du 14 Juillet

13/07 - 19h

St-Martial-de-Nabirat

Repas champêtre

14/07 - 18h

Domme

Paëlla géante, bal discomobile, feu d'artifice

... et bien d'autres communes à venir sur notre site Internet

18/06 - 19h

Fête du village

Campagnac-lès-Quercy

21/06 - 19h

Fête de la musique

St-Martial-de-Nabirat

25/06

Vide-grenier et foire de la St-Jean

St-Laurent-la-Vallée

24/06 - 20h

Feu de la St-Jean

Prats-du-Périgord

25, 26/06

Journée des moulins et du patrimoine meulier

Domme



02/07

Marche gourmande

Mazeyrolles

Ciné Passion plein air

St-Laurent-la-Vallée

Rens. 05 53 28 42 79

01, 02, 03/07

Fête votive

St-Martial-de-Nabirat

09/07

Soirée entrecôtes frites

St-Laurent-la-Vallée

10, 17, 24, 31/07 - 07 et 21/08

Marchés gourmands

Cénac-et-Saint-Julien

15, 16, 17/07

Fête votive

Mazeyrolles

13/07 et 14/08

Féria et bodéga du rugby

Cénac-et-Saint-Julien

21/07 - 21h

"Un simple Froncement de sourcil" : théâtre, Cie TADAM

Domme

22, 23, 24/07

Fête de la plage

Castelnaud-la-Chapelle

23/07

Trophée

Alain Langouanère - pétanque

Domme

24/07

Arts en fête

St-Laurent-la-Vallée

30/07 - 20h

"Le goût de la vie", chant, musique, poèmes

Domme

Rens. : 06 83 44 10 45

Soirée années 80

Cénac-et-Saint-Julien

03, 04/08

Festival du rire

Cénac-et-Saint-Julien

05/08 - 18h

Tournoi de pétanque, réservé aux dames

Domme

05, 06, 07/08

Fête votive

St-Laurent-la-Vallée

L'Été actif

Ce programme d'activités sportives est le fruit d'un partenariat entre la communauté de communes, le Département et l'Office de tourisme Périgord Noir - Vallée Dordogne.

➤ Pour en savoir plus sur les activités proposées : perigordnoir-valleedordogne.com/fr/agenda

07/08

Meeting aérien

Domme

Rens. : 05 53 28 32 95

Trail du Pays du Châtaignier

Villefranche-du-Périgord

14/08

Les Olympiades du Rampeau

St-Laurent-la-Vallée

15/08

Fête des confréries et des vins de Domme

Domme

20/08 - 19h

Soirée gourmande

St-Martial-de-Nabirat

20h

Conférence et présentation de photos "Les rochers fauves"

Domme, salle de la Rode

Les marchés

mardi

Cénac - matinée
Mazeyrolles

mercredi

Groléjac - 9h - 13h

jeudi

Domme - 8h30 - 12h30
Castelnaud - 16h

vendredi

St-Pompon - 8h30 - 12h30

samedi

Villefranche-du-Périgord
8h30 - 12h30

dimanche

Daglan - en matinée

et aussi...
les marchés de producteurs

Retrouvez
l'agenda
complet
sur notre
site Internet